

Journées des université 2021 – Foire aux questions

⇒ En quoi consiste la formation à la Faculté des sciences de la vie ?

Pour toute information, merci de consulter [notre plaquette](#) ainsi que notre offre de formation sur le site de la Faculté ([onglet « Formation » -> « licence »](#)).

La mission essentielle d'une Faculté est de fournir une **formation diplômante** (Licence et Master) de qualité aux étudiants pour leur permettre de s'insérer efficacement dans la vie active.

Notre offre de formation propose **une mention de licence : la mention « Sciences de la vie » et une mention de master intitulée « Sciences du vivant »**. La licence "Sciences de la vie" est une formation pluridisciplinaire qui apporte les connaissances de base, les concepts et les méthodes d'études nécessaires pour aborder les grands domaines de la biologie et ce aux différentes échelles du monde vivant.

L'architecture générale de la Licence repose sur **un socle commun constitué d'un ensemble d'UE disciplinaires**, de la première à la troisième année de Licence.

Les connaissances de base seront enseignées de manière progressive en L1. L'objectif est d'assurer d'abord une transition entre le lycée et l'université puis une acquisition des connaissances fondamentales dans les grandes disciplines de la biologie (biochimie, biologie moléculaire et cellulaire, génétique, biologie et physiologie végétale, biologie et physiologie animale...).

Un ensemble de **connaissances en chimie, mathématiques et physique** compléteront les enseignements disciplinaires et constitueront des outils scientifiques **incontournables** pour tout étudiant en biologie.

Les sciences de la terre ne sont plus étudiées.

La Licence repose sur un socle commun d'enseignements mais elle s'articule aussi dès la deuxième année autour de 8 parcours. La spécialisation est progressive et est mise en place au cours de la deuxième année (L2) pour se renforcer en L3 et donner tout son sens à chaque parcours.

Un parcours franco-allemand est également proposé pour certains étudiants. Certaines UE des parcours BCPO et BMC leur sont alors proposées en allemand et en anglais.

⇒ Les mathématiques sont-elles importantes ?

Est-ce que je continue à faire des langues vivantes ?

Pour toute information, merci de consulter [notre plaquette](#) ainsi que notre offre de formation sur le site de la Faculté ([onglet « Formation » -> « licence »](#)).

Les **mathématiques, la Physique et la chimie** sont **incontournables** durant tout le cursus de l'étudiant, de la Licence au Master.

Une UE de langue doit également être suivie sur les 3 années de Licence. Le choix se fait entre l'anglais et l'allemand. En master, certains enseignements sont dispensés en anglais.

⇒ **Comment se passe la première année de Licence à la Faculté des sciences de la vie ?
Les cours se déroulent-ils toujours en amphithéâtre ?**

Pour toute information, merci de consulter [notre plaquette](#) ainsi que notre offre de formation sur le site de la Faculté ([onglet « Formation »](#) -> [« licence »](#)) et notre exemple d'emploi du temps dans les documents du stand virtuel JU.

La Faculté des sciences de la vie accueille au total plus de **2000 étudiants dont 800 étudiants en première année de Licence.**

Chaque année est composée de deux semestres soit 6 semestres d'enseignement au total de la L1 au L3.

Un semestre correspond à 16 semaines d'enseignement.

Les enseignements sont répartis entre des cours magistraux (en amphithéâtre), des travaux dirigés et des travaux pratiques.

En tant qu'étudiant de première année, vous serez affecté :

- dans une promotion A, B ou C représentant chacune environ 250 étudiants. Les cours magistraux sont en général dispensés par promotion
- et dans un groupe de travaux dirigés (environ 40 étudiants par groupe)
- et dans un groupe de travaux pratiques (environ 20 étudiants par groupe)

La Faculté évalue les étudiants en continu. Tout comme au lycée, les évaluations se feront de manière régulière, tout au long du semestre et de l'année.

Chaque étudiant peut également bénéficier des conseils et de l'accompagnement d'**un enseignant-référent** qu'il peut consulter à tout moment de l'année.

⇒ **Je suis concerné-e par la réforme du baccalauréat, quelles spécialités dois-je prendre en première et en terminale ?**

En 1^{ère} : nous vous conseillons les 3 choix de spécialités suivants :

- Spécialité Physique-Chimie
- Spécialité Math
- Spécialité SVT

En Terminale : nous vous conseillons les choix de spécialités suivants :

- Spécialité Physique – Chimie
- Spécialité SVT
- Spécialité en option : Math complémentaires.

Ces spécialités correspondent par ailleurs aux attendus et aux éléments pris en compte pour l'examen des dossiers sur Parcoursup.

⇒ **Je suis intéressé-e par la Licence mention Sciences pour la Santé – parcours Sciences de la Vie.**

Pour toute information sur ce sujet, merci de consulter le site dédié : acces-etudes-sante.unistra.fr

⇒ **J'ai fait un BTS, une classe prépa ou un DUT... et je souhaite intégrer la Licence mention sciences de la vie, est-ce possible ?**

L'une des questions fondamentales à vous poser avant toute entrée à l'université est : ai-je envie de m'engager dans des études plutôt courtes ou plutôt longues ?

La licence mention sciences de la vie est une licence généraliste qui a pour objectif principal de vous préparer à poursuivre vos études en Master voire en doctorat.

Néanmoins, des passerelles existent entre des formations plus professionnalisantes et la Faculté des sciences de la vie, dans certains cas spécifiques.

❖ **Pour une admission en L2 ou en L3 après une formation Bac+2 (BTS, DUT...) :**

- Une commission pédagogique se réunit en juin et étudie le dossier de l'étudiant.
- Candidature à réaliser sur e-candidat courant mars.
- Une formation scientifique avec dominante sciences de la vie est indispensable

L'accès en L2 ou en L3 sera conditionné par le niveau du dossier (notes et classement dans la filière sont les critères principaux retenus).

❖ **Pour les classes CPGE (BCPST) :**

Pour les élèves du lycée Jean Rostand de Strasbourg : une convention a été établie entre l'université et le lycée. Elle permet notamment aux étudiants de ces classes préparatoires un accès direct en L2 si 60 ECTS ont été validés ou en L3 si 120 ECTS ont été validés.

❖ **Pour les élèves de classes préparatoires d'autres lycées :** examen du dossier par la commission pédagogique.

❖ **Pour le parcours L2 PCB :** il faut prendre contact avec le responsable du parcours M. Hugues Oudart (hugues.oudart@unistra.fr).

Mais voici quelques éléments de réponse :

- Parcours sélectif, limité à 20 étudiants.
- Candidature sur e-candidat.
- Permet de se présenter au concours B-ENV (école Nationale Vétérinaire) et concours B-Agro (école Agro comme AgroPARisTech).
- Concours se déroulant à l'issue du L2.

⇒ **Combien y-a-t-il de places en première année de licence mention sciences de la vie et comment sont examinées les candidatures déposées sur parcoursup ?**

Pour toute information à ce sujet, merci de consulter notre document « [Parcoursup](#) » sur notre site internet ainsi que le site officiel de [parcoursup](#) qui répertorie nos attendus et éléments d'examen des dossiers de candidature.

➤ 2 commissions pédagogiques sont mises en place :

- l'une pour l'examen des dossiers de candidature à la Licence mention science de la vie – (tronc commun filière non sélective)
- l'autre pour l'examen des dossiers de candidature à la Licence mention sciences de la vie – parcours franco-allemand (filière sélective)

❖ **Licence mention Sciences de la Vie : 700 places**

Critères retenus : voir document [parcoursup](#) sur le site de la Faculté.

Les réponses apportées aux candidats sont Oui, Oui si 1 ou Oui si 2 (voir document [parcoursup](#) sur le site de la Faculté)

❖ **Licence mention Sciences de la Vie parcours franco-allemand**

Parcours hautement sélectif – uniquement 12 places -

Réponses apportées Oui ou Non

⇒ **Quels sont les débouchés après une formation en sciences de la Vie ?**

Pour toute information, merci de consulter [notre plaquette](#) ainsi que notre offre de formation sur le site de la Faculté ([onglet « Formation »](#) -> [« licence »](#)), notre document « [Parcoursup](#) » sur notre site internet ainsi que le site officiel de [parcoursup](#) qui répertorie nos attendus et les éléments d'examen des dossiers de candidature.